



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

BORDEREAU DE PAIEMENT DES LICENCES SAISON 25/26

(Les licences ne seront validées qu'à réception de ce document et du règlement)

PHOTO OBLIGATOIRE SUR LA LICENCE

A remplir par le Comité

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Activité :

CLUB :

NOM, Prénom (du responsable) :

TEL :/...../...../.....

Facture n°	
Date	

TYPE	Sans Assurance	Nbre	Avec Assurance	Nbre	Total
ADULTES A (né en 2007 et avant)	40.00€		44.20€		€
JEUNES B (né en 2008 à 2012)	33.00€		37.20€		€
ENFANTS C (né en 2013 et après)	23.60€		27.80€		€
4 MOIS – ADULTES - Hors Compétition			27.30€		€
4 MOIS – JEUNES – Hors Compétition			21.70€		€
4 MOIS – ENFANTS – Hors Compétition			17.60€		€
CIP - Hors Compétition			6.00€		€
CARTE NON PRATIQUANT	18.00€				€
MONTANT TOTAL					

La Carte 4 mois et la Carte Initiative Populaire (CIP), ne sont pas des licences. Ce sont des cartes accueil et découverte qui permettent à des non-licenciés de pouvoir découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSGT, soit par des clubs affiliés. Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement-s, à titre-s, et / ou donnant accès à des championnats de niveau départemental, régional, national ou international. Leurs modalités de délivrance et d'utilisation sont sous la responsabilité du Comité FSGT. La Carte 4 mois est valable de date à date. La Carte Initiative Populaire (CIP) est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine. Dans la saison, la CIP ne pourra être utilisée que 3 fois au maximum par la même personne. La carte non pratiquant FSGT (sans assurance) pour ceux qui ne pratiquent pas d'activité mais qui souhaitent soutenir l'action de la FSGT.

MODE PAIEMENT :

Chèque n° à l'ordre de la FSGT d'un montant de :Euros

Espèce : d'un montant de :Euros

Virement – joindre « AVIS DE VIREMENT » le .../.../... d'un montant de :Euros

Code BIC : CCBPFRPPTLS Code IBAN : FR76 1780 7000 1025 4211 7879 062

« merci de mettre le nom du club sur l'avis »